



Compte-rendu de la réunion du 20/03/2017

Introduction

Présents : N. BARTHELEMY, P. BONNAUD, S. BRACONNIER, L. CHANTREAU, I. COURTIN, C. COUTY, K. DUFOUR, V. GLANGETAS, P. GRANIER, E. GUILBAUD, F. LAURANTIN, G. LUCQUIAUD, O. MBAYE, H. MOINET, R.ROY, J. SEGUY, F. SERRE, S. VALLEE.

Absent excusé: F. SERRE.

Adoption du compte rendu du comité directeur du 30 janvier 2017 : deux rectifications sont demandées.

Page 1 : R. ROY était présent.

Page 25 : la présidente de la commission coupe de la Vienne demande à rectifier son erreur au niveau des U15F : il y a 7 équipes, 3 matches et 1 exempté.

Après ces précisions, le compte rendu du comité directeur est adopté avec Contre : 0, Abstentions : 2, Pour 10.

INFORMATIONS ET COURRIERS DE LA PRESIDENTE

Date et lieu de l'AG du Comité départemental sont à fournir à la fédération.

AG du comité le vendredi 16 juin 2017 à Nouaillé Maupertuis

Finales de la coupe de la Vienne les 3 et 4 juin 2017 à Pouzioux-Vouneuil sous Biard

AG de la ligue le vendredi 23 juin 2017 à Lusignan (au lycée de Venours).

Trophée de la ligue le samedi 3 juin 2017 à Chauvigny

Charte des officiels :

Facturation faite aux clubs en fonction du tableau reçu de la Fédération.

Note de rappel de la fédération concernant une aide financière qui sera affectée aux Comités, dans le cadre de la Charte des Officiels, afin de mener des actions de formation. Les comités peuvent faire 2 à 3 projets. La CDO de la Vienne propose 2 projets. L'un concerne la partie formation ou stage d'officiels de l'école d'arbitrage, l'autre concerne la partie « matériel » de formation dans les clubs pour les arbitres clubs majeurs et mineurs par l'achat de mallettes pour les clubs.

Séminaire des Conseillers Techniques Fédéraux du 19 au 22 juin à Nantes, pour les CTF à dominante technique.

Demande d'aide(s) Fédérale(s) au titre du schéma de développement territorial : le comité a complété et retourné le dossier « Aide à la création ou à la pérennisation d'emplois ».

Règlement Officiel édition 2017 en vente sur le site FFBB store au prix de 19 euros.

Parution des procès verbaux de l'Assemblée Générale et de l'Assemblée Générale Elective fédérales qui se sont tenues le 15 Octobre dernier à Dijon.

PV du bureau fédéral du 10 février : informations sur le nouveau document de licence avec modification du certificat médical.

Note d'information concernant le service civique : il semble que de nombreux clubs n'envoient pas leurs jeunes en Service Civique faire les formations obligatoires PSC1 et Journée Citoyenne.

Courrier du président de la CDO de la Haute Vienne qui souhaite réunir les présidents des CDO de Nouvelle Aquitaine, ainsi que les répartiteurs des départements. Cette démarche est à l'initiative de ce président de CDO. Le comité a reçu un courrier de la FFBB qui a été informée de cette initiative.

Décision de la CDO et du comité d'attendre les décisions fédérales. La CDO 86 était indisponible le jour retenu.

Notes d'informations sur la préparation de la fête du mini basket.

Courrier de la fédération concernant la gratuité des mutations sous certaines conditions, comme par exemple les mutations qui ont été effectuées de Ruffec vers Civray.

Plusieurs notes concernant les statuts types des comités qu'il faut retourner à la FFBB. A remarquer le peu de marge de manoeuvre.

Réunion à la DDCS le 16 février : Françoise Laurantin et Véronique Glangetas ont rendez-vous avec Mr Cottinaud. Contre temps, Mr Cottinaud avait oublié le rendez-vous. Mr Ballon les a reçues. C'est un entretien pour faire le point sur le comité. Ainsi ont été évoqués le nombre de licenciés, de jeunes formés à l'arbitrage, de jeunes dans les sélections, et des jeunes en formation pour devenir animateur et initiateur, le basket santé qu'il conviendrait de développer.

PV du Comité Directeur FFBB des 3 et 4 mars 2017, avec plus de 30 annexes, à lire, sujets très intéressants.

Nouveau guide FBI pour les arbitres départementaux, bien fait, mais regrettable qu'il n'arrive que maintenant plutôt qu'en début de saison.

11 mars, réunion de zone à Limoges, Participation de Nicolas Barthélémy et de Sylvain Braconnier.

17 mars AG du CDOS :

Participation de Gilles Lucquiaud et de Françoise Laurantin. AG électorale où Patrick Girard a été réélu président.

Lors de cette AG, Mickaël Seureau a été récompensé par le trophée du jeune bénévole. Il avait été proposé par le comité pour ses différentes activités au sein du basket : au niveau du comité, participation à l'école d'arbitrage du comité, au niveau de son club à Montamisé : entraîneur, coach, joueur. Mickaël étant classé premier, le comité a reçu un challenge à conserver pendant un an et à remettre ensuite au CDOS lors de leur prochaine AG.

23 mars : signature à 11h15 au Conseil Départemental des contrats d'objectifs des comités.

Véronique Glangetas représentera le comité.

24 mars : AG du Groupement d'Employeurs Sport Vienne à 19h Maison des Sports Véronique Glangetas représentera le comité.

6 avril : AG de l'OMS Poitiers.

LE TOUR DES COMMISSIONS - TECHNIQUE

Listes des sélectionné-e-s au stage avant le TIC 2004 à La Rochelle (en annexe)

Résultats du TIC à la Rochelle des 4 et 5 mars :

Filles :

1 - CD17

2 - CD79

4 - CD86

4 - CD16

Garçons :

1 - CD17

2 - CD16

3 - CD86

4 - CD79

Les entraînements des sélections des années 2005 / 2006 vont commencer le mercredi 5 avril à Saint Eloi pour les garçons et le mercredi 22 mars pour les filles (CREPS indisponible le 5 avril).

Les stages pour les sélections 2005 et 2006 auront lieu à Lusignan en collaboration avec le PMBC, le mercredi 26 avril (pour les 2006) et le jeudi 27 avril (pour les 2005).

Ces stages ont lieu pour préparer les futures sélections départementales pour le TIC 2005 le dimanche 21 mai en CD16, ainsi que pour le tournoi des Kids le dimanche 14 Mai en CD79.

De plus, avec le changement des régions, le système technique est modifié et les TIC seront avancés dès la saison prochaine. En conséquence, la détection doit être avancée également.

Formation des cadres

Stages Initiateur : merci au Stade Poitevin d'avoir accueilli la 1ère journée de formation le 18 février. 14 inscrits, et 13 présents.

La commission technique est dans l'attente d'une réponse du Stade Poitevin pour accueillir le samedi 29 avril la troisième journée.

Formation animateur

Le club de Vouillé accueillera cette formation le samedi 15 et le dimanche 16 avril.

Challenge Benjamin-e phase régionale

Qualification à la finale nationale :

- Imanol Prot du CEP

- Manon LEBEAU du Stade Poitevin

Il faut trouver une personne licenciée pour accompagner ces deux qualifiés aux finales du challenge Benjamin-e à Paris le 22 avril pendant les finales de coupe de France.

Opération Basket Ecole

Beaucoup de demandes pour les mêmes périodes d'interventions, donc il devient assez compliqué d'organiser le programme. ATTENTION, il est impossible de savoir si ce sont les clubs qui démarchent ou les directeurs d'école qui s'inscrivent eux-mêmes. En effet, lorsque les directeurs s'inscrivent eux-mêmes ils mettent le club le plus près parfois sans leur en parler et il n'y a donc pas de club porteur. La situation devient donc très vite galère. De plus pour les classes de CP, CE1 et CE2 il faut des paniers à 2.60m, et c'est le club porteur qui doit les emmener s'il n'y en a pas dans l'école.

Aba KOITA effectue l'OBE sur Couhé et Voulon ainsi que les futures classes de VIVONNE (dont une classe avec des handicapés que le comité ne pourra pas faire car il faut un diplôme spécial), et voire Château Larcher et Marnay selon l'emploi du temps.

William LECONTE effectuera l'OBE de Saint Gervais les 3 Clochers et Dangé st Romain, Migné-Auxances ?

Il semble important que le comité cible son choix en fonction de ses attentes, mais aussi du volume horaire à consacrer à l'OBE, en fonction des autres activités. A voir avec les clubs.

Au cas où le comité ne pourrait pas répondre à toutes les demandes il faudra faire le choix du cycle 2 (CM1 et CM2) cette année et caler les autres demandes la saison prochaine.

Propositions OBE pour l'avenir

Il semble important que le comité cible son choix en fonction de ses attentes, mais aussi du volume horaire à consacrer à l'OBE, en fonction des autres activités. A voir avec les clubs.

Il ne semble pas intéressant de faire 7 classes dans une école une année et ne rien faire l'année suivante.

Il serait préférable de choisir un cycle tous les ans :

Cycle 2 = CP, CE1 et CE2 ou sur le cycle 3 = CM1 et CM2

Si on veut des U13 on fait OBE sur le cycle 3

Si on veut des U11 on fait OBE sur cycle 2

Fête du Mini Basket

Pour une meilleure organisation technique et sportive la commission technique propose de diviser en deux la journée dans l'intérêt physique des enfants (pour éviter qu'ils attendent à ne rien faire et s'ennuient). Nous préconisons d'occuper pleinement leur temps comme suite (1h d'atelier, 1 h 30 de match et 30 à 45 mn de finales aux ateliers).

Accueillir les babys et minis le matin de 9 h 30 à 12 h 30.

Accueillir les U11F et U11 M l'après midi de 14 h à 17 h 00 (17h30)

Il faut que les candidats à la formation Animateur soient présents pour encadrer les ateliers.

Un nombre de 18 petits paniers sont nécessaires pour les ateliers baby (où va-t-on les trouver ?).

Un véhicule assez volumineux est nécessaire.

En accueillant tous les enfants de U7 à U11 en même temps cela peut devenir trop ingérable et inconfortable pour les enfants (surtout les petits). De plus il faudrait un nombre de paniers trop important.

LE TOUR DES COMMISSIONS - BABY MINI U11

Fête du Mini basket

Une deuxième réunion a eu lieu le 12 février 2017 avec la commission Mini basket et William LECONTE afin de préparer la Fête du Mini basket qui se déroulera le samedi 10 juin 2017 au Complexe Jean Paul Gomez. Il manque à ce jour beaucoup de questionnaires non revenus sur la demande de prêt de panier de Mini basket.

Démarche auprès de l'OMS pour une sono.

U11 et U13

Quelques matches enregistrent des différences de scores importantes. Mais dans l'ensemble les résultats sont corrects et correspondent aux équipes qui sont venues au CREPS en début de saison, ce qui confirme le bon travail effectué par les techniciens chargés de préparer des poules de niveau.

Il faut venir à ces rassemblements de début de saison pour que les enfants prennent du plaisir à jouer au basket pendant la saison. Pour cela il faut que les enfants soient licenciés.

LE TOUR DES COMMISSIONS - COMMISSION SPORTIVE U15 ? U17 ? PRF ? PRM

Pour ce mois-ci

- 3 Fautes Techniques Joueurs : Voir tableau en annexe
- 37 Licences non présentées : Voir tableau en annexe
- 2 Forfaits : Voir tableau en annexe

Fin de championnat DM2

Il reste 4 dates pour le championnat DM2, le comité procédera de la manière suivante :

Comité départemental de basket de la Vienne/CR du comité directeur du 20 03 2017 Non encore approuvé
Page 5 sur 21

Les 2 premiers de chaque poule se rencontreront en match aller retour.

1A contre 2B - 1B contre 2A le weekend du 16-04.

2B contre 1A - 2A contre 1B le weekend du 07-05.

Puis les 2 premiers se rencontreront en match aller retour les week-ends des 13/14 mai et 20/21 mai.

Le gagnant sera champion.

Une question : est-il souhaitable de supprimer le championnat U17 F pour constituer un championnat U20 F en département, parce qu'un nombre important d'U17 F ne souhaite pas jouer avec les seniors ? Cette question pose alors le devenir du championnat senior féminin déjà en difficulté numérique, et qui intègre des U 17.

Après discussion, le comité ne souhaite pas apporter une réponse positive à cette question.

LE TOUR DES COMMISSIONS - DISCIPLINE

Pas de dossier en cours.

LE TOUR DES COMMISSIONS - SALLES ET TERRAINS

Dossiers de classement

Après envoi du dossier à la FFBB, les salles suivantes ont été classées H1 : ITEUIL et VOUILLE Complexe les Maillots.

Refus de classement par la FFBB pour le gymnase du lycée de CIVRAY (notamment pour paniers à vérins non autorisés). Après contact avec le service des sports de la ville de CIVRAY, les aménagements ont été rapidement réalisés (changement de paniers, protection de la table de marque, devis pour protection des piliers de structures et enfin acquisition de bancs permettant aux spectateurs d'être assis derrière les paniers et non plus sur les côtés - car aire d'évolution trop étroite-. Les rencontres ont pu reprendre dès le 11 03 2017.

A la demande de l'ASBC, déplacement à CHATELLERAULT au gymnase du Sanital, en vue de vérifier les installations, le PV de sécurité et le test en charge des paniers pour permettre une rencontre dans le cadre de la coupe de la Vienne. Après mise aux normes d'un tracé réalisé dans le meilleur délai par la communauté du Pays Châtelleraudais, la rencontre a pu se dérouler.

Les deux gymnases de MIGNE-AUXANCES sont en cours de classement, tout comme celui de MIREBEAU pour lequel un nouveau dossier a été présenté à la FFBB à la suite de la remise aux normes de la salle.

Montage du E-dossier de classement pour le complexe sportif de FONTAINE le COMTE.

Grand Poitiers doit adresser une copie du dernier PV de sécurité.

DIVERS

Rappel de la CFE de la FFBB : l'article 1 du règlement des salles et terrains précise que le basketball doit être pratiqué obligatoirement dans une salle ou un terrain bénéficiant d'un classement de la fédération ou d'une dérogation expresse accordée par celle-ci.

Lors d'un échange mail récent, la commission fédérale précise : le fait de récupérer un PV de sécurité et un test d'effort paniers pour une salle, peut permettre, sous la responsabilité du comité, de désigner une rencontre à titre exceptionnel. Toutefois si la salle est désignée de manière récurrente (et donc non plus exceptionnellement pour un match), une demande de classement doit être produite. La FFBB termine en indiquant « il me semble urgent d'alerter tous les clubs jouant dans une salle non classée ».

Commentaire du Président de la Commission Salles et Terrains à l'attention des responsables de clubs : « un grand nombre de salles n'a pas encore été vu par moi, depuis mon élection au CD en juin 2016. Pour les clubs possédant des paniers à vérins (deux petits vérins installés latéralement au panier), j'attire votre attention sur le fait qu'ils ne sont pas autorisés par la réglementation FFBB. Sans modification, s'agissant

d'un élément important de sécurité, ce seul point entraînera systématiquement refus de classement par les instances nationales. Aucune dérogation ne sera également accordée par elles. Pour les clubs qui seraient dans cette situation, je vous encourage vivement à faire, dès à présent, le nécessaire auprès du propriétaire de l'installation ».

QUESTIONS DIVERSES

S. Braconnier : le site du CD 86 est encore en 2015. La démarche est en cours.

Combien de clubs ne sont pas représentés au comité ?

G. Lucquiaud : il serait bien de renouveler les trophées de la coupe de la Vienne donnés aux vainqueurs. A envisager pour les 20 ans de la coupe.

Pourquoi ne pas donner une coupe aux finalistes perdants ? Proposition acceptée.

A l'occasion d'un match U15 F départemental à Pouzioux-Vouneuil, G. Lucquiaud a apprécié le très bon arbitrage des frères Peaud.